



# ROCHERS DE LA VILLAU

- ▣ **Typologie :** chaos et blocs rocheux
- ▣ **Nom :** rochers de la Villau
- ▣ **Commune concernée :** Cléder
- ▣ **Acte et date de classement :** arrêté du 4 mai 1910
- ▣ **Critères de classement :** pittoresque et historique
- ▣ **Statut de propriété :** privé
- ▣ **Existence d'autres mesures de protection ou de gestion sur le site :** néant
- ▣ **Existence d'un site classé, inscrit ou d'une ZPPAU(P) contigu(s) :** néant



▼ *Les rochers de la Villau et leur corps de garde édifié au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle...*

▼ *... Un corps de garde parfaitement inséré dans le site et son ambiance.*

## Description

Les rochers de la Villau (ou de Lavillo) dessinent une petite pointe encadrée à l'ouest par une crique sableuse et à l'est par une longue plage. Ainsi, bien que l'arrêté de classement ne comporte pas de délimitation précise, le site classé est aisément identifiable.

Les rochers de la Villau sont constitués de granite de Brignogan qui sont à l'origine de blocs rocheux parfois très spectaculaires. Les rochers de la Villau sont un parfait exemple de ces formations.

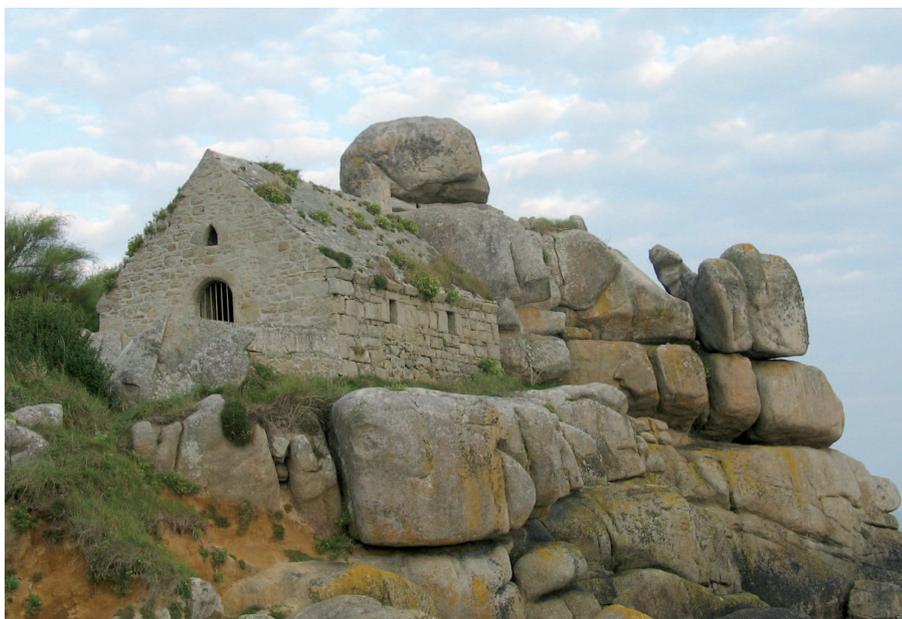
La pointe se présente en effet sous la forme d'un amoncellement de blocs dont les plus importants peuvent atteindre trois

à cinq mètres. Leurs formes arrondies et leurs arêtes émoussées sont le témoignage de l'action de l'érosion. En fonction des angles de vue, une impression d'équilibre instable envahit l'observateur.

À leur base, les rochers de la Villau sont reliés au plateau intérieur par un isthme court et étroit, constitué de dépôts superficiels et largement colonisé par du tamaris, du prunellier et, dans une moindre mesure, par du peuplier grisard.

Adossé aux blocs de granite, un corps de garde, édifié entre 1730 et 1740, se fond parfaitement dans le site naturel. Cette intégration résulte de sa position en retrait des plus gros blocs qui constituent l'extrémité de la pointe, et de sa construction en granite qui participe à son mimétisme avec son environnement immédiat. Cette quasi-fusion visait à dissimuler le bâtiment notamment depuis la mer et ainsi à faciliter sa mission de surveillance des bateaux.

Ce corps de garde ne comporte qu'une pièce. Elle est dotée d'une cheminée, et il serait possible d'y accéder par deux portes si elles n'avaient été condamnées. À partir du corps de garde, une première série de marches permet de se faufiler entre deux blocs rocheux et d'atteindre une petite terrasse ceinturée d'un muret de pierres et en grande partie envahie par du tamaris. De là, il est possible d'accéder au sommet de la pointe grâce à une deuxième volée





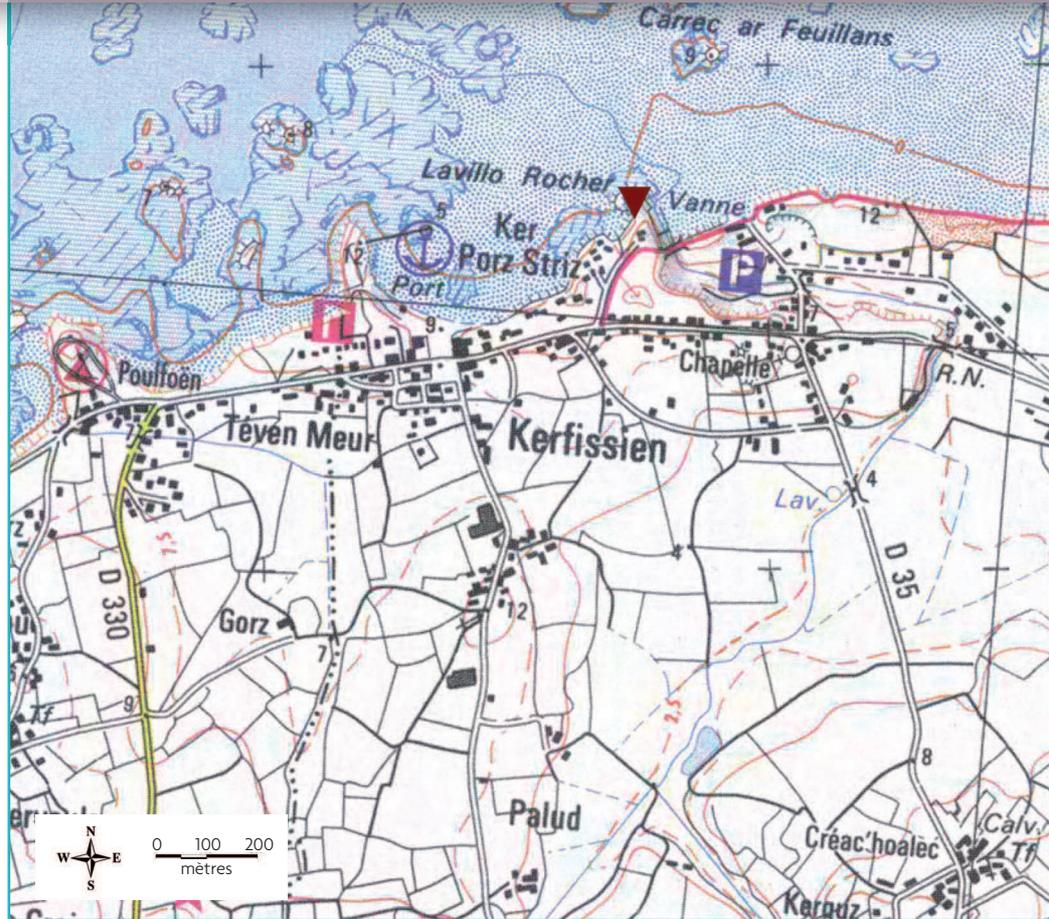
▲ Des accès au site érodés et peu praticables.

de marches taillées dans la roche. Un large panorama orienté vers le large s'offre alors à l'observateur.

L'accès au site se fait par un cheminement qui passe au droit de l'isthme et que l'érosion a rendu peu praticable voire dangereux. À l'ouest, ce cheminement débouche directement sur la plage. À l'est, il impose de passer sur les murs d'un ouvrage hydraulique.

## Diagnostic

Le site classé présente un bon état général de conservation, en dehors de quelques aspects qui méritent une attention. Il s'agit, en premier lieu, du développement de la végétation arbustive. Ces fourrés atténuent le caractère minéral du site. À terme, leur extension risque d'empêcher



l'accès au site et à la petite terrasse qui fait suite au corps de garde.

En second lieu, le patrimoine bâti, soumis aux intempéries, présente quelques signes de dégradation. Des traces d'humidité sont visibles à l'intérieur du corps de garde et surtout certaines pierres du muret qui ceinture la terrasse sont descellées.

Enfin, les conditions d'accès au site sont délicates et sélectives (chemin érodé, peu praticable, passage sous les arbustes...), ce qui encourage les actes de vandalisme déjà avérés (effraction de la porte métallique obstruant l'une des ouvertures, tags).

## Enjeux - Orientations

- Maitriser l'envahissement par la végétation.
- Protéger des intempéries les éléments bâtis.
- Permettre la fréquentation du site dans des conditions propices à sa valorisation et à sa préservation.

◀ D'énormes blocs de granite dont la forme résulte de l'action de l'érosion.

▼ Des fourrés, notamment de tamaris, qui tendent à envahir le site.

